

UTILISER UN LANGAGE INCLUSIF

LES PRONOMS

Écoutez

Quand vous rencontrez une personne pour la première fois, portez attention à la manière dont elle parle d'elle-même ou demandez-lui poliment en privé quel pronom utiliser.

Respectez

Si une personne prend soin de vous préciser le nom et le pronom qu'elle veut que vous utilisiez pour parler d'elle, respectez sa demande et précisez votre nom et votre pronom aussi.

Exercez-vous

Si vous avez de la difficulté à utiliser le nom ou les pronoms d'une personne, exercez-vous. Si vous vous trompez, excusez-vous et poursuivez la conversation.

Astuce : lors de rencontres avec des gens que vous ne connaissez pas, vous pouvez prendre l'habitude de vous présenter en indiquant votre nom et votre pronom pour inviter les autres participant·es à faire de même. Vous pouvez également inclure votre pronom dans votre signature automatique au bas de vos courriels et l'ajouter à la suite de votre nom lors d'une rencontre virtuelle.

Saviez-vous que...

Certaines personnes utilisent des pronoms neutres (ni masculins, ni féminins) à la troisième personne. Le pronom neutre le plus connu en français est «iel», mais il en existe plusieurs autres. En général, on évite d'employer un pronom sans savoir s'il désigne bien la personne dont on parle.

Les titres de civilité

N'utilisez des titres de civilité comme Monsieur ou Madame qu'après avoir confirmé auprès de la personne comment elle souhaite qu'on s'adresse à elle.

Dans un courriel, il n'est pas nécessaire d'utiliser une salutation genrée, pensez à utiliser simplement le prénom et le nom de la personne.

- ▼ Bonjour Madame Tremblay, *À éviter*
- ▼ Bonjour Louise Tremblay, *À privilégier*
- ▼ Bonjour, *À privilégier*

TENEZ COMPTE DE LA NATURE DU TEXTE ET DU PUBLIC À QUI IL S'ADRESSE POUR DÉTERMINER LE PROCÉDÉ À PRIVILÉGIER.

La rédaction épïcène

En français, le genre grammatical masculin est souvent utilisé comme générique pour désigner tout le monde sans égard au genre. Or, cette habitude peut nuire à la compréhension et renforcer l'exclusion des personnes qui ne sont pas des hommes. Heureusement, les ressources de la langue française nous permettent de rédiger de manière plus inclusive, par exemple :

- ▼ Les doublets : « les citoyens et citoyennes », « le ou la fonctionnaire », « les élus et élues ».
- ▼ La formulation neutre : « la population » plutôt que « les citoyens et citoyennes », « l'électorat » plutôt que « les électeurs et électrices », « le personnel de soutien » plutôt que « les employés de soutien », etc.



Pour en savoir plus, visitez
www.conseil-lgbt.ca/muni

